

Bulletin Municipal

N° 66

Septembre 2021

Mairie – 34 Grande Rue – 28130- SOULAIRES

Téléphone : 02 37 22 35 05

Email : mairie.soulares-28@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.soulares.fr>

Heures d'ouvertures au public :

- ✓ Le mardi de 13h30 à 19h30
- ✓ Le vendredi de 13h30 à 16h30
- ✓ Le samedi de 10h00 à 12h00, présence du Maire ou d'un adjoint



Commune d'Eure et Loir

SOULAIRES

Le village et ses moulins



SOMMAIRE

Page 2 : Budget Communal – Programme d'Investissements et Travaux
Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.)

Page 3 : Sécurité Routière – Nettoyage Automne – Animaux perdus

Page 4 : Informations générales – Rappel Nuisances sonores et olfactives

Page 5 : Concours Photos – Appel aux dons – Informations diverses

Page 6 : Bibliothèque Municipale – Les Associations

Page 7 : Les Associations (suite) – Parcours découverte

Page 8 : Dates à retenir – Elections 2022 – Parole aux habitants

BUDGET COMMUNAL

DEPENSES " Fonctionnement "

1 Charges générales	71 227,00 €
2 Charges du personnel	120 000,00 €
3 Dépenses imprévues	20 000,00 €
4 Virement à la section d'investissement	0,00 €
5 Autres charges de gestion courante	115 144,00 €
6 Charges financières	628,00 €
7	
	326 999,00 €

RECETTES " Fonctionnement "

1 Excédent reporté	61 999 €
2 Atténuation des charges	0,00 €
3 Produit des services	27 300,00 €
4 Impôts et taxes	176 994,00 €
5 Dotations	60 706,00 €
6 Produits divers	0,00 €
7 Produits exceptionnels	0,00 €
	326 999,00 €

DEPENSES " Investissement "

1 Charges générales	3477,00 €
2 Charges du personnel	106 301,00 €
3 Dépenses imprévues	5 071,00 €
4 Virement à la section d'investissement	0,00 €
5 Autres charges de gestion courante	48 109,00 €
6 Charges financières	0,00 €
7	0,00 €
	162 958,00 €

RECETTES " Investissement "

1 Excédent reporté	0,00 €
2 Restes à réaliser des subventions	6 796 €
3 Virement de la section fonctionnement	0,00 €
4 Dotations	0,00 €
5 Excédent fonctionnement	46 383,00 €
6 Subventions	35 980,00 €
7 Emprunts	73 799,00 €
	162 958,00 €

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX

Certains investissements et travaux ont été reportés dus à la COVID 19 et aux subventions en baisses et arrivées tardivement.

- Mise en place d'un distributeur de pain près de la Mairie, en fonction depuis le 27 aout 2021
(Pain venant de la boulangerie de JOUY, l'appareil sera approvisionné tous les jours)
- Fleurissements des entrées du village (Actuellement une entrée réalisée pour expérimentation)
- Mise en œuvre prochaine des panneaux de limitation de vitesse 30km/h
- Aménagements complémentaires pour Personnes à Mobilités Réduites (marquages au sol podotactiles, signalétiques d'accès et marquages parking PMR)
- Pour raison budgétaire, les travaux des réseaux d'eaux pluviales de la rue Clotaire Bourguignon sont reportés en 2022 voire 2023

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Encore une rentrée particulière



Pour cette nouvelle rentrée 2021, les conditions sanitaires liées à la Covid-19 sont toujours de rigueur, heureusement le soleil était de la partie pour ce grand jour. Après un été mouvementé dans l'école par de nombreux travaux tous les enfants ont repris le chemin de l'école.

En effet, cet été, l'école de notre RPI, et notamment la maternelle, a subi de nombreuses modifications. Il a été installé un système de ventilation moderne dans tous les bâtiments maternelles. Ces travaux dits "d'économie d'énergie" mais aussi de confort, vont permettre de réduire les consommations et bien entendu diminuer notre impact environnemental. En plus des ventilations, des luminaires leds ont été installés, des plafonds isolés et 2 classes ont été refaites entièrement avec isolation par l'intérieur et descente de plafond. Malheureusement et malgré un engagement de l'entreprise, les travaux de menuiserie n'ont pas pu être réalisés cet été, ces travaux sont reportés aux prochaines vacances de la Toussaint. Pour les autres niveaux, grâce au plan numérique de l'éducation nationale, il a pu être réalisé un investissement de plus de 16 000€ dans l'informatique, renouvellement de la classe mobile, remplacement d'un tableau numérique, achat de PC portables... et enfin un préau a été installé dans la cour élémentaire de St Piat.

Pour les transports, pas de changement cette année.

Nous souhaitons à tous les élèves une belle année scolaire.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

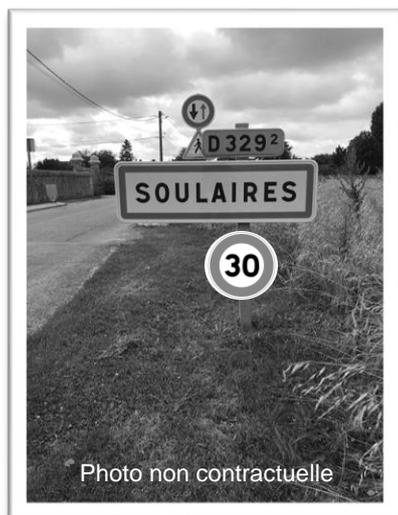


Photo non contractuelle



Après enquête de sondage, une majorité des habitants de Soulaire est favorable à la réduction de la vitesse dans le village.

L'arrêté municipal vient d'entrer en vigueur.

La limitation à 30 km/h est désormais appliquée dans SOULAIRES, comme l'indiqueront les panneaux aux entrées du village (prochainement mise œuvre par le Conseil Départemental).

Nous espérons que le civisme et le code de la route seront respectés.

Pour information, chaque jour, le village est traversé par plus de 2000 véhicules.

Réduire la vitesse à 30km/h, c'est d'abord la sécurité des habitants et diviser l'intensité sonore par deux, permettant d'améliorer la qualité de vie.

NETTOYAGE AUTOMNE

La propreté de notre commune est l'affaire de tous !

En raison des restrictions préfectorales dues à la crise sanitaire, le grand nettoyage de printemps n'a pu avoir lieu.

Aussi profitons de l'arrivée de l'automne, et avant les frimas de l'hiver, pour se retrouver le 19 septembre 2021 à 10 h devant la mairie.

Ensemble agissons pour la propreté de notre territoire et retrouvons-nous dans la convivialité à arpenter les rues, routes et chemins de Soulaire.

Un geste concret pour la protection de notre environnement.

A l'issue de cette opération, le verre de l'amitié sera offert aux participants. L'occasion d'échanger entre soulairiens dans le respect des règles sanitaires liées à la COVID-19.

N'oubliez pas de vous munir de votre passe sanitaire, votre masque, de vos gants et, pour votre sécurité, pensez à revêtir votre gilet jaune

Les sacs poubelles seront fournis par la commune

Passe sanitaire obligatoire, soit un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48h



ANIMAUX PERDUS

Nous constatons des chiens fugueurs.

Situation angoissante pour le propriétaire comme pour l'animal !

La commune de SOULAIRES a créé à cet effet un fichier pour les propriétaires qui le souhaitent.

Nous permettant ainsi de vous contacter si votre chien (ou chat) est signalé errant ou retrouvé.

Pour se faire, il vous suffit de contacter la mairie

Au 02 37 22 35 05.

Nous créerons la fiche de votre animal (Voir exemple)



Nom : Médor

Race : Jack Russel

Caractéristique :

Petite cicatrice sur l'oreille gauche

Propriétaire :

Monsieur Dupont

34 Grande Rue

Soulaire

Tél : 00 00 00 00 00

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INITIATION AU SECOURISME DEVENEZ ACTEUR



Initiation aux premiers secours à Soulaire avec les pompiers
Cette formation vous permet de vous initier aux gestes de base des premiers secours.

Vous sensibiliser à la prise en charge de l'urgence cardiaque, de l'accident vasculaire cérébral et vous familiariser à l'utilisation du défibrillateur, ainsi que la prévention incendie.

L'initiation dure 3 heures durant lesquelles les pompiers interviennent. L'occasion d'échanger avec eux sur les questions des premiers secours.

Cette activité se déroulera le mercredi 6 octobre ou vendredi 15 octobre à 18 h dans la salle communale. Attention places limitées. Cependant d'autres dates seront proposées si nécessaire.

Cette initiation est entièrement **GRATUITE !**

Pour les renseignements et inscriptions, contacter la mairie

Au **02 37 22 35 05**



**INITIEZ-VOUS
AUX GESTES
QUI SAUVENT**



RAPPEL!

NUISANCES SONORES et OLFACTIVES

Nous avons des Droits:

- de voter
- de circuler
- de propriété
- de disposer de son corps
- de s'exprimer
- de réunion
- de culte
- au travail

Soyons respectueux entre voisins



Nous avons des Devoirs

- de respecter les lois
- de solidarité
- de défense
- de respecter l'environnement
- de respecter les droits des autres

De nuit comme de jour, les bruits d'outils de bricolage ou de jardinage, les troubles par un animal (abolements...) sont des nuisances sonores.

Les travaux de bricolage et de jardinage sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore.

Certains ayant oublié que ces travaux répondent à des règles de savoir vivre.

Nous vous rappelons ci dessous les périodes fixées par Arrêté Préfectoral, pendant lesquelles il est possible de les réaliser :

LES JOURS OUVRABLES :

de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

LES SAMEDIS de 9h à 12h et de 15h à 19h

LES DIMANCHES ET JOURS FERIÉS de 10h à 12h

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Nous rappelons également que le brûlage des déchets végétaux et autres est strictement interdit dans le village.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La Bibliothèque Municipale Tél. 02 37 22 32 36

Jours et Horaires d'ouverture :
Les Mercredis 16h30 à 18h30
Les Samedis 10h00 à 12h00



Passé sanitaire obligatoire

LES ASSOCIATIONS



L'activité du secteur associatif dans son ensemble a été largement stoppée par la Covid 19.

A.R.H.S.

Michel MERLINGEAS
Président
Tél. 02 37 22 33 86
06 86 87 85 77
arhsoulaire@orange.fr

L'Association de Recherches Historiques de Soulaire

A pour but de regrouper toutes les personnes intéressées par l'histoire de notre commune, et de mettre en valeur par tous moyens (Publications, conférences, expositions, etc.) le résultat de nos recherches. Vous trouverez ci-dessous la liste des revues publiées à ce jour. Elles sont disponibles aux prix de 5€ l'unité. Pour vous les procurer, merci de nous contacter par mél à l'adresse suivante: arhsoulaire@orange.fr,

ou de déposer votre commande dans la boîte aux lettres de la mairie

34 Grande Rue - siège social de l'association.

Cahiers d'A.V.S. déjà parus - 5€ le numéro :

- N° 1, L'église de Soulaire.
- N° 2, Centenaire de la première guerre mondiale 1914/1918.
- N° 3, Soulaire au XVIII^e siècle, chroniques d'un curé de campagne.
- N° 4, Les seigneurs et vassaux du fief de Soulaire de 1125 à 1415.
- N° 5, Ils allaient de Soulaire à Saint-Jacques de Compostelle.
- N° 6, La villa gallo-romaine de Coltainville les Thuillots.
- N° 7, Les seigneurs et vassaux du fief de Soulaire de 1415 à 1789.
- N° 8, L'eau à Soulaire.
- N° 9, Les processions religieuses du XVIII^e et les persistances magico-religieuses dans les environs de Soulaire.
- N° 10, Soulaire, des faits divers de 1657 à 1972.
- N° 11, Soulaire, 8 juin 1944, crash du LK866 C8-L.



5€ le n°. Commande à adresser à : arhsoulaire@orange.fr

A.S.C.S.

Section GYM - Section SCRABBLE
Lydie BAUDOIN
Tél. 06 07 95 83 47

Renseignements, appelez le 06 07 95 83 47

Association Les 4 Villages

Chartainvilliers - Mévoisins - Saint Plat - Soulaire
Tél. 06 09 35 94 71

Retrouvez toutes les activités, les manifestations, les documents d'inscription sur :
Notre site : Amicaledes4villages.jimdo.com
Et notre page Facebook : Amicale des 4 villages

La Fraternelle

Didier ALEXANDRE
Tél. 02 37 22 36 69

Le Week-End en Bourgogne annulé en 2020 est reprogrammé le Week-End de Pentecôte 2022 4/5/6 juin. Nous fêterons les 100 ans de notre association en 2022 à une date qui reste à définir .

L'arrOndi Le Cirque en Equilibre

Tél. 06 20 35 10 81

Gestion d'un lieu culturel, l'arrOndi lieu de résidence d'artiste :

- Ecole des arts du cirque, sa rentrée se fera à partir du lundi 6 septembre 2021.
- Inscription auprès d'Aurélien FALKOWSKA responsable des lieux au 06 20 35 10 81
- Ecole de percussions inscription auprès de Georges au 06 46 46 16 40.
- Studio de répétition dédié aux musiques actuelles -
- Ateliers artistiques (peinture, poterie, musique, street art...) - Atelier de construction. Aide administrative
- Location de petits matériels (projecteurs, taps, portiques, instruments, décors,...)
- Programmation (expositions, concerts, soirée bœufs, spectacles,...)
- Scènes ouvertes (présentations de sortie de résidence, spectacles de fin d'année, maquettes,...)

LES ASSOCIATIONS (suite)



Les Amis de
Mademoiselle
Fabienne COLAS
Présidente
Tél. 06 09 76 61 77

Protection, assistance, secours aux chiens, chats et autres animaux en situation de détresse.
Placement pour adoptions et suivi de l'animal.
www.facebook.com/lesAmisdeMademoiselle.LADM

Les Gars du Bourg
Jeanine BOURDIN
Tél. 02 37 22 35 71

Autrefois créée par les pompiers volontaires de Soulaire, cette association est très active, elle organise des lotos, des concours de belote et de pêches

Sté de Chasse de
Soulaire
Franck ALEXANDRE
Tél. 06 72 98 91 95

La Société de Chasse de Soulaire organise chaque année deux ball-traps, en juin et en décembre.
Dates d'ouverture de la chasse le 26 Septembre 2021 au 28 Février 2022

SCRAPMODELI
Valérie MOLET
Présidente

L'association « SCRAPMODELI » sous la Présidence de Madame Valérie MOLET a été créée en 2010. Il s'agit d'une association orientée vers le SCRAPBOOKING et le modélisme ferroviaire.

VTT TRAIL de
Soulaire
Tél. 02 37 22 28 69

Le club VTT TRAIL DE SOULAIRES est en sommeil

PARCOURS DECOUVERTE

Bientôt un Parcours découverte à Soulaire !



La **Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France** a organisé, coordonné et financé le projet « Parcours découverte ».

Nombreuse communes ont candidaté. La commune de **SOULAIRES** avec la participation de l'Association de Recherches Historiques de Soulaire ont présenté un parcours avec des thématiques qui ont été acceptées.

Après un travail commun de mise au point. Ce parcours sera dévoilé dans quelques semaines.

L'objectif : Découvrir ou redécouvrir le territoire eurélien, la commune de Soulaire par son patrimoine et son histoire.

DATES À RETENIR

(Toutes ces manifestations seront sous conditions liées au COVID-19)

SURVEILLENZ VOS BOITES AUX LETTRES UN TRACT VOUS INFORMERA DE LA DATE DE L'ÉVÉNEMENT

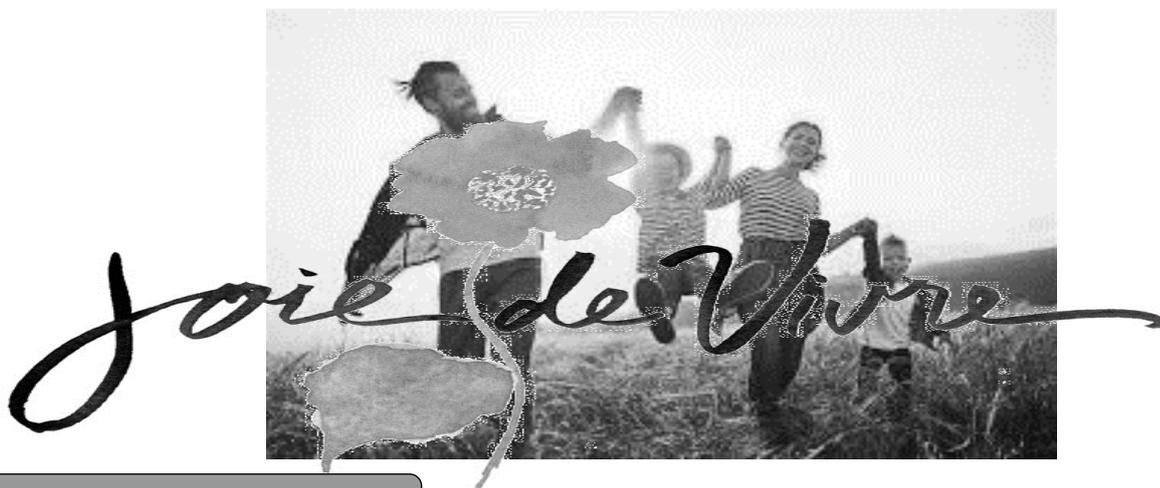
Le 19 SEPTEMBRE : Nettoyage d'Automne

Le 11 NOVEMBRE : Commémoration du 11 novembre

Le 18 NOVEMBRE : Beaujolais Nouveau

Le 18 DECEMBRE : Arbre de Noël des enfants non scolarisés dans la salle communale

Le 19 DECEMBRE : Distribution des colis de Noël aux aînés



ELECTIONS 2022

Les dates de l'**élection présidentielle de 2022** sont désormais connues. Le premier tour aura lieu **dimanche 10 avril 2022**, et le deuxième le **24 avril**. Pour y participer, il faut être inscrit sur les listes électorales et effectuer les démarches en mairie, avant le 31 décembre 2021.

Qui peut être électeur à l'élection présidentielle ?

Il faut remplir les conditions suivantes : être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ; être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ; jouir de ses droits civils et politiques.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office mais les fichiers permettant cette inscription pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier son inscription. Les autres personnes ne relevant pas de la procédure d'inscription d'office doivent déposer elles-mêmes une demande d'inscription (documents à présenter : carte d'identité ou livret de famille, ainsi qu'un justificatif du domicile)

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Demande d'inscription sur les listes électorales :

- En Mairie –
- **Vous pouvez aussi utiliser** : Service en ligne > <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024> = Cerfa n° 12669*02 -

PAROLE AUX HABITANTS

Afin de vous exprimer sur un sujet, une information ou une activité de votre choix, une rubrique « **Parole aux habitants** » sera à votre disposition dans les prochains bulletins.

Merci de déposer votre rédactionnel en Mairie ou par email :

mairie.soulares-28@wanadoo.fr - A l'attention de la Commission Com. & Info.

Directeur de la publication : Marc MOLET

Conception de la maquette et rédaction par la Commission Communication et de l'information
(William MORISÉ - Odile WELLER - David MORISSONNEAU)

Participation de Diane Weiller

Sous réserve d'erreurs typographiques .

Tiré en 250 exemplaires

Crédits Photos : William MORISÉ - Odile WEILLER



Prochain bulletin en Janvier 2022